



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Demande d'accès à l'information

Il s'agit d'une demande : (cochez une seule case)

- de renseignements généraux de renseignements personnels de renseignements personnels d'une autre personne
(Veuillez joindre le document qui prouve que vous représentez légalement la personne.)

Après de quel organisme public faites-vous cette demande d'accès à l'information? (Veuillez indiquer le nom du ministère, de l'agence, du conseil ou de la commission.)

Demandeur

Nom _____ Prénom _____

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) _____

Adresse postale _____

Ville, village ou hameau _____ Province ou territoire _____ Code postal _____

Téléphone (à domicile ou cellulaire) _____ Téléphone (au travail) _____ Adresse courriel _____

À quels renseignements souhaitez-vous avoir accès?

- Je voudrais recevoir une copie du document original. Je voudrais examiner le document original.

Veuillez décrire de manière la plus détaillée possible les renseignements ou les documents auxquels vous voulez accéder. Si vous voulez avoir accès à des renseignements personnels, assurez-vous de fournir tous les noms antérieurs de la personne concernée. Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser le verso de ce formulaire.

- Je souhaiterais recevoir toute la correspondance et tous les documents à l'adresse courriel indiquée ci-dessus. Je souhaiterais recevoir toute la correspondance et tous les documents à l'adresse postale indiquée ci-dessus.

Signature

Signature du demandeur _____ Date _____

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis en vertu du sous-alinéa 40c)(i) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et seront utilisés pour répondre à votre demande. Si vous avez des questions concernant les renseignements recueillis dans ce formulaire, veuillez communiquer avec le Bureau de l'accès à l'information et de la vie privée des TNO par téléphone au 867-767-9256, poste 82477, par courriel à APO@govt.nt.ca, ou par la poste à C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.

Pour l'usage exclusif de l'organisme public

Date de réception _____ N° de demande _____

Commentaires _____



Demande d'accès à l'information

Instructions

Vous pouvez accéder à de nombreux documents d'organismes publics sans faire de demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (la Loi). Pour déterminer si vous devez présenter une demande en vertu de la Loi ou si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'organisme public auquel vous faites la demande. Les coordonnées des coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels sont disponibles sur le site Web du ministère de la Justice du GTNO à l'adresse suivante : <https://www.justice.gov.nt.ca/fr/acces-a-linformation/page/4/>.

Si vous avez besoin d'aide pour savoir quels sont les documents dont dispose un organisme public, veuillez contacter le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'organisme public concerné.

À propos de votre demande

Les renseignements personnels désignent tout renseignement personnel vous concernant ou concernant une personne que vous représentez légalement.

- Vous devez fournir une preuve de votre identité avant que les documents contenant vos renseignements personnels ne vous soient remis.
- Si vous demandez des documents au nom d'une autre personne, vous devez prouver que vous êtes autorisé à la représenter légalement (p. ex. autorisation signée par la personne en question, ordonnance de tutelle ou de curatelle, procuration).
- Si le coût de la photocopie ou de l'impression est supérieur à 250 \$, vous en serez avisé.

Les renseignements généraux désignent tout renseignement autre que les renseignements personnels (voir ci-dessus). Ils comprennent, par exemple, des renseignements sur un tiers.

- L'organisme public vous fournira un coût estimatif avant de commencer à traiter votre demande.
- Si le coût total du traitement de votre demande est supérieur à 250 \$, vous devrez payer un dépôt correspondant à 50 % de la facture prévue.
- Les documents seront fournis au moment du paiement intégral de la facture.
- Veuillez consulter le formulaire de paiement de la Demande d'accès à l'information pour en savoir plus concernant le paiement des frais.

Soyez aussi précis que possible dans votre description des documents. Si vous avez besoin de plus d'espace, continuez votre description sur une feuille de papier séparée et joignez-la à ce formulaire de demande.

Si votre demande concerne vos renseignements personnels, veuillez indiquer :

- votre nom complet;
- tout autre nom que vous avez déjà utilisé;
- tout numéro d'identification qui se rapporte aux documents, tels que votre numéro d'employé, votre numéro de dossier ou tout autre numéro d'identification.

À propos des renseignements auxquels vous souhaitez accéder

Si la demande concerne les renseignements personnels d'une autre personne, indiquez :

- le nom complet de la personne;
- tout autre nom que cette personne pourrait avoir utilisé dans les documents;
- les numéros d'identification de la personne, si vous les connaissez.

Si la demande concerne les documents d'une autre personne, vous devez prouver que vous pouvez la représenter légalement.

Quelles sont les dates associées aux dossiers?

Veuillez indiquer les dates ou les plages de dates précises associées aux documents auxquels vous voulez accéder. (p. ex. si vous souhaitez obtenir des documents pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 août 2017, veuillez indiquer ces dates. Si vous souhaitez avoir accès aux documents d'août 2019 à aujourd'hui, veuillez indiquer « d'août 2019 à aujourd'hui »).

Où envoyer votre demande

Pour toute demande adressée à un ministère des TNO ou à la Société d'habitation des TNO, envoyez votre formulaire rempli au Bureau de l'accès à l'information et de la vie privée du GTNO à l'adresse APO@gov.nt.ca. Pour toute demande adressée à d'autres organismes publics, veuillez envoyer le formulaire au coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de l'organisme public qui détient les documents auxquels vous souhaitez avoir accès. Pour obtenir des renseignements sur les personnes-ressources, veuillez consulter les coordonnées du coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à l'adresse suivante : <https://www.justice.gov.nt.ca/fr/acces-a-linformation/page/4/>.

Pour obtenir des renseignements généraux, veuillez communiquer avec le Bureau de l'accès à l'information et de la vie privée du GTNO à APO@gov.nt.ca ou au 1-867-767-9256, poste 82477.